**Fil info spécial "Élections professionnelles" n°1**

**** ****

Du 27 Novembre au 04 Décembre prochains, auront lieu les élections professionnelles. Depuis le 22 Septembre, chaque électeur peut créer son compte en se rendant à l’adresse

<https://vote2014.education.gouv.fr/#/login>

Chaque vote sera important : apportez votre soutien au SNEP-FSU, le seul syndicat qui défend vraiment l’EPS et le Sport Scolaire !

Mais… pourquoi, au fait ? Facile : ceci est le premier de 4 fils infos (renforcer, exiger, défendre, s’engager) qui vont résumer la vision et les revendications de notre syndicat.

A chaque fois, un paragraphe explicatif, et un lien pour aller plus loin si vous le souhaitez !

**Avec le SNEP-FSU, RENFORCER…**

[L’équité, la transparence, le respect des barèmes et des règles communes](http://www.snepfsu.net/mvt/propo.php)

Aider les collègues, vérifier les barèmes, proposer des améliorations, s’assurer que les droits de chacun ont été respectés, argumenter pour défendre un collègue, rendre compte à la profession, … Les commissaires paritaires du SNEP-FSU n’ont eu de cesse de respecter leurs engagements éthiques, et continueront leur mission de représentation et de défense des collègues devant l’administration.

[Les moyens de remplacement pour assurer la continuité du service public](ftp://ftp2.snepfsu.net/snepfsu/corpo/remplacement_tzr_mandats_nationaux_SNEPFSU.pdf)

Le remplacement est un besoin permanent du service public d’éducation. Il permet d’assurer la continuité de l’enseignement et les droits aux congés des collègues. Il doit être effectué par des personnels titulaires et qualifiés, qui doivent être respectés dans toutes les dimensions souvent complexes qu’engendrent leurs missions. Les non-titulaires doivent faire l’objet d’un plan ambitieux de titularisation permettant à ces personnels trop facilement corvéables pour les recteurs d’obtenir le statut qu’ils méritent.

[La légitimité et la force de proposition des élus du SNEP](http://www.snepfsu.net/actualite/com2p/21oct11bis.php)

Quelle est la première question posée par Benoît Hamon, alors encore Ministre de l’Education Nationale lorsqu’il a reçu le SNEP avec la FSU en audience ? Réponse : « Quel est le poids du SNEP ? » Avec près de 10 000 syndiqués et plus de 84% aux élections professionnelles de 2011 (96% dans l’académie), autant dire que la légitimité était entendue. Renforcer le SNEP et la FSU, leur donner du poids aux yeux des pouvoirs publics, est l’un des enjeux de ces élections professionnelles…

[Les liens au sein de la profession](http://www.snepfsu.net/revendic/index.php)

Une Education Physique et Sportive forte, ambitieuse et reconnue, avec des personnels respectés et solidaires pour faire progresser leur discipline. La défense du Sport Scolaire est une dimension incontournable de ces liens si particuliers qui unissent les profs d’EPS !

L’équipe du SNEP Limoges